



**PRÉFET DE LA  
RÉGION  
PAYS-DE-LA-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R52-2026-098

PUBLIÉ LE 13 FÉVRIER 2026

# Sommaire

## **Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires /**

R52-2026-02-11-00001 - Arrêté DISP du 11 février 2026 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (15 pages) Page 3

## **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt /**

R52-2025-07-10-00005 - 01\_Arrêté\_DRAAF\_C53250194 du 10 juillet 2025\_BEAUCOUSIN LAURENT portant refus d'autorisation d'exploiter (2 pages) Page 19

R52-2019-02-27-00001 - 01\_Rescrit\_DRAAF du 27 février 2019\_GAEC RENARD exonérant du dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter (2 pages) Page 22

R52-2025-07-10-00006 - 02\_Arrêté\_DRAAF\_C53250082-1 du 10 juillet 2025\_EARL DU CHENE PERCE portant refus d'autorisation d'exploiter (3 pages) Page 25

R52-2019-07-11-00001 - 02\_Rescrit\_DRAAF du 11 juillet 2019\_MAXIME MINIER exonérant du dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter (1 page) Page 29

R52-2025-07-10-00007 - 03\_Arrêté\_DRAAF\_C53250249 du 10 juillet 2025\_EARL TREMULOT FREDERIC portant refus d'autorisation d'exploiter (2 pages) Page 31

R52-2019-07-13-00001 - 03\_Rescrit\_DRAAF du 13 juillet 2019\_ZULIANI exonérant du dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter (1 page) Page 34

R52-2025-07-10-00008 - 04\_Arrêté\_DRAAF\_C53250120 du 10 juillet 2025\_EARL DE LA TOUCHE GUILLET portant autorisation partielle d'exploiter (3 pages) Page 36

R52-2019-07-18-00001 - 04\_Rescrit\_DRAAF du 18 juillet 2019\_JEAN MARC CHEVREUX exonérant du dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter (3 pages) Page 40

R52-2025-07-10-00009 - 05\_Arrêté\_DRAAF\_C53250224 du 10 juillet 2025\_EARL DE LA VOIE ROMAINE portant autorisation d'exploiter (3 pages) Page 44

R52-2019-07-25-00001 - 05\_Rescrit\_DRAAF du 25 juillet 2019\_DANIEL ELSA exonérant du dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter (1 page) Page 48

Direction Interrégionale des Services  
Pénitentiaires

R52-2026-02-11-00001

Arrêté DISP du 11 février 2026 portant délégation  
de signature en matière d'ordonnancement  
secondaire

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND-OUEST  
(Bretagne, Normandie et Pays de la Loire)  
CABINET

**ARRETE du 11 Février 2026  
Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

**LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND OUEST**

Vu la loi organique n°2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances modifiée ;  
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, notamment son article 34 ;  
Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;  
Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;  
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;  
Vu le décret n°2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;  
Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de Mr Franck ROBINE préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;  
Vu la circulaire de gestion budgétaire du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 11 janvier 2021 relative à la mission plan de relance ;  
Vu l'arrêté du 29 décembre 2006 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice ;  
Vu le protocole portant contrat de service entre la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest, la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, la délégation interrégionale du secrétariat général Grand-Ouest et le service facturier de la direction régionale des finances publiques Bretagne et Ille et Vilaine du 13 mars 2018 ;  
Vu la convention de subdélégation de gestion du Fonds de transformation de l'action publique (FTAP) entre le secrétariat général (SG) du ministère de la justice, la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et la direction des services judiciaires (DSJ) du 28 août 2024 ;  
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;  
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;  
Vu la circulaire du ministre de l'économie et des finances et du ministre délégué chargé du budget du 4 décembre 2013 désignant le préfet de région comme responsable de budget opérationnel de programme pour les services territoriaux placés sous son autorité ;  
Vu l'arrêté 2026/DISP/DSF-marchés du Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine du 11 février 2016 portant délégation de signature financière et du pouvoir adjudicateur à Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest.

**ARRETE**

**Article 1** : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses d'investissement des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général.

**Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les lettres de commandes simples d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € HT ainsi que les intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, à :**

- M. Michaël GARNIER, chef du département des affaires immobilières ;
- Mme Maryse POULELAOUEN, adjointe au chef du département des affaires immobilières.

**Article 2 :** Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses des traitements et des indemnités des personnels des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- M. Jean-Christophe HOUARD, chef du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Helen BELLE, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Janick HAYEL, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel.

**Article 3 :** Il est donné subdélégation à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et dépenses, dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat relatif au budget prévisionnel du programme 107, titres III et VI, ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- M. Romain DOUCET, adjoint au chef du département du budget et des finances.

**Article 4 :** Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences et dans la limite des crédits de fonctionnement et d'intervention qui leur sont alloués, les actes concernant la signature des lettres de commandes, des attestations de service fait et des ordres de mission qui ne sont pas permanents, aux chefs d'établissements pénitentiaires, leurs adjoints, aux directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation et à leurs adjoints, ainsi qu'aux personnels administratifs désignés (annexe), pour les recettes et les dépenses relatives au budget prévisionnel du programme 107 titres III, V et VI (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »), ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire » (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »).

**Article 5 :** Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes préparatoires concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses inscrites au budget des unités opérationnelles des programmes 107 et 912 délégués à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, aux agents désignés en qualité de valideur portail formulaire et en qualité de constateur du service fait portail formulaire (annexe).

**Article 6 :** Il est donné subdélégation de signature à effet de valider, dans l'outil Chorus DT, dans la limite de leurs attributions et compétences, les ordres de mission et engagements de frais de déplacement pour les personnels placés sous leur autorité, aux agents désignés en qualité de valideur ou gestionnaire Chorus DT (annexe).

**Article 7 :** Il est donné subdélégation de signature au référent SFACT, au suppléant SFACT et aux personnels administratifs désignés (annexe) aux fins de créer et transmettre les fiches communication au SFACT et au DAEB, ayant pour objet notamment de transmettre l'ordre de payer des dépenses de flux 3 et flux 4, les baux, les charges :

| Service  | Unité | Nom-Prénom        | Fonction         |
|--|-------|-------------------|------------------|
| Direction Interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest | DBF   | BOULAIS Nelly     | Référente SFACT  |
|  | DBF   | PARIZET Charlotte | Suppléante SFACT |

**Article 9 :** Le directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et au directeur régional des Finances Publiques de la région Bretagne, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne et affiché à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire).

Fait à Rennes, le 11 Février 2026

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest  
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)



Pascal VION

| Fonctions  | Types d'actes faisant l'objet d'une subdélégation  | NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant )                          |
|--|--|--|
| <b>1- Signature des marchés, devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III</b>  |  |  |
| Directeur interrégional adjoint  | Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre III.  | Luc JULY, titulaire  |
| Secrétaire général   |  | Richard MENAGER, suppléant   |
| Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département (DBF)   |  | XXXX, titulaire  |
|  |  | Romain DOUCET, suppléant   |
| <b>2- Exécution des marchés de gestion déléguée</b>  |  |  |
| Cheffe de l'unité de suivi des gestions déléguées  | Réponses au recours gracieux formés par les titulaires de marché GD contre les décisions de pénalités appliquées au niveau des établissements.                     | Elodie GODET, titulaire  |
| <b>3- Validation des états de frais de déplacements et frais de changement de résidence</b>  |  |  |
| Directeur interrégional adjoint  |  | Luc JULY, titulaire  |
| Secrétaire général   |  | Richard MENAGER, suppléant   |
| Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)  | Frais de déplacement et frais de changement de résidence des agents.   | XXX, titulaire   |
|  |  | Romain DOUCET, suppléant   |
| Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)   |  | Isabelle CHASSEING<br>Charline GOURHAND<br>Martine HERVE<br>Charlotte PARIZET<br>Lucie REPESSE<br>Félicien SITO<br>Daive LEOCADIE<br>Auriane THIBAUT |
| Cabinet  |  | Anne-Sophie CORTINOVIS<br>Erwan LE GARLANTEZEC   |
| Pôle administratif - Mission droit, expertise juridique et maîtrise risques  |  | Sabine CROCCQ, titulaire<br>xxxxxx, suppléante   |
| Directrice des Equipes de Sécurité Pénitentiaire   |  | Mathilde DESFORGES   |
| Responsable - Direction des équipes de sécurité pénitentiaire -<br>Responsable adjointe - DESP<br>Autorité régulation programmation extraction judiciaire (ARPEJ)<br>Adjointe au Responsable - ARPEJ |  | Stéphane HILLAIRET, titulaire<br><br>Aurélien GILLON, suppléant  |
| Pôle administratif - ARPEJ   |  | XXXX<br>Karine MORIN<br>Kévin JOUBEAU  |
| Chef du DRHRS (département des ressources humaines et des relations sociales)<br>Adjointe au DRHRS (département des ressources humaines et des relations sociales)<br>Secrétariat du DRHRS           |  | Jean Christophe HOUARD, titulaire<br><br>Helen BELLE, suppléante   |
| Assistante de Formation - DRHRS -unité recrutement, formation  |  | Florence ROISAN, suppléante  |
| Assistantes au DSD (département de la sécurité et de la détention)<br>Chef ERIS<br>Adjoint au chef d'unité au DSD - ERIS<br>Secrétaire au DSD - ERIS<br>Agents ERIS                                  | Patricia LAGARRIGUE<br><br>Jocelyne RIO<br>Christel SAUVAGE FONTAINE<br>Cyril BRUNEAU, titulaire<br>Emmanuel RUPPRECHT, suppléant<br>Mathilde COURGEON, suppléante |  |
| Assistant au DSD - Unité de la Sécurité  | Jean Baptiste BUCHART<br>Benjamin CAZES<br>Frédéric SEBENE   |  |
| Cheffe de Service<br>Adjoint à la cheffe de service<br>Chef état major   | Fabien SAINT MAZARD<br>Cécile BOUGHERARI, titulaire<br>Thimothée BAZIN, Suppléant<br>Jonathan MAILHAT, suppléant   |  |
| Chef de département - DSI (département des systèmes d'information)<br>Adjoint au chef de département - DSI (département des systèmes d'information)  | Didier GESNOUIN, titulaire<br><br>Yohann RADIN, suppléant  |  |
| Cheffe de département - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)<br>Adjoint à la Cheffe de département - DPIPFR                                 | Lucie COMMEUREUC, titulaire<br><br>Laurent ROUSSEL, suppléant  |  |
| Secrétaire au DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)  | Pierrick DENMAT, suppléant   |  |
| Cheffe de l'UPPI - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)   | Marion KERDRAON, titulaire   |  |
| Cheffe de l'UEP - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)  | Juliette LE SERRE  |  |
| Cheffe de l'UMA - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)  | Laure JOLIVET, titulaire   |  |
| Chef de département - DAI (département des affaires immobilières)<br>Adjointe au chef de département - DAI   | Mickaël GARNIER, titulaire<br><br>Maryse POULELAOUEN, suppléante   |  |
| <b>4- Validation des ordres à payer</b>  |  |  |
| Directeur interrégional adjoint  | Ordre à payer avant transmission à la DRFIP.   | Luc JULY, titulaire  |
| Secrétaire général   |  | Richard MENAGER, suppléant   |
| Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)  |  | XXXX, titulaire  |
|  |  | Romain DOUCET, suppléant   |
| <b>5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire</b>  |  |  |

|   |   |   |
|---|---|---|
| Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département   | Constatation du service fait, demande d'achat (par centre de coût).   | XXXX, titulaire<br>Romain DOUCET, suppléant   |
| Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)  | Validation, constatation et certification des SF  | Sandrine AUFRAY<br>Isabelle CHASSEING<br>Nelly DOPIERALA<br>Charline GOURHAND<br>Martine HERVE<br>Morgane LERAY<br>Daive LEOCADIE<br>Félicien SITOU<br>Auriane THIBAUT<br>Camille ZENNATI |
| Adjoint au chef de département du budget et des finances (DBF)  | Création et transmission des Fiches COM   | Romain DOUCET, titulaire  |
| Rérente SFACT - département du budget et des finances (DBF)<br>Cheffe de l'unité de gestion des moyens transverses-<br>département du budget et des finances (DBF)                                  |   | Nelly BOULAIS, titulaire<br><br>Charlotte PARIZET, suppléante   |
| Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)  |   | Sandrine AUFRAY<br>Isabelle CHASSEING<br>Nelly DOPIERALA<br>Charline GOURHAND<br>Martine HERVE<br>Morgane LERAY<br>Daive LEOCADIE<br>Félicien SITOU<br>Auriane THIBAUT<br>Camille ZENNATI |
| Cheffe de l'unité de gestion des dossiers transversaux - (UGDT) -<br>DRHRS<br>Adjoint à la cheffe d'unité (UGDT) - DRHRS<br>Gestionnaires du Pôle RH Siège (UGDT) - DRHRS - AT et frais<br>médicaux |   | Morgane GLOAGUEN<br><br>Christophe EUZENAT<br><br>Catherine ROMARY<br>Nathalie ADIGO  |
| <b>6-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement</b>   |   |   |
| Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département   | Signature des ROP et ROA  | XXXX, titulaire<br>Romain DOUCET, suppléant   |
| Rérente SFACT - département du budget et des finances (DBF)<br>Cheffe de l'unité de gestion des moyens transverses-<br>département du budget et des finances (DBF)                                  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces<br>relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR<br>FICHE COM  | Nelly BOULAIS, titulaire<br><br>Charlotte PARIZET, suppléante   |
| Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)  |   | Daive LEOCADIE<br>Isabelle CHASSEING<br>Charline GOURHAND<br>Martine HERVE<br>Félicien SITOU<br>Auriane THIBAUT<br>Sandrine AUFRAY<br>Camille ZENNATI<br>Morgane LERAY                    |
| <b>7-Traitement des intérêts moratoires</b>   |   |   |
| Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département   | Signature des tableaux d'ordre de payer   | XXXX, titulaire<br>Romain DOUCET, suppléant   |
| Rérente SFACT - département du budget et des finances (DBF)<br>Cheffe de l'unité de gestion des moyens transverses-<br>département du budget et des finances (DBF)                                  | Transmission des tableaux d'ordre de payer PAR FICHE COM à la DRFP  | Nelly BOULAIS, titulaire<br><br>Charlotte PARIZET, suppléante   |
| <b>II/ Dépenses d'investissement, imputées sur (BOP 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre V</b>   |   |   |
| <b>1- Signature des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat</b>  |   |   |
| Directeur interrégional adjoint   | Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget<br>opérationnel du programme 107 pour le titre V.  | Luc JULY, titulaire   |
| Secrétaire général  |   | Richard MENAGER, suppléant  |
| Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe au Chef du département  | Ensemble des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat, déclarations de sous-traitance et certificats administratifs -<br><b>lettres de commande ≤ 90 000€ HT + intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement de l'interrégion</b> | Michaël GARNIER, titulaire<br>Maryse POULELAOUEN, suppléante  |
| <b>2- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire</b>   |   |   |
| Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe au Chef du département  | Constatation du service fait, demandes d'achat (autorisées par devis, ordre de service, bon de commande).   | Michaël GARNIER, titulaire<br>Maryse POULELAOUEN, suppléante  |
| Cheffe de l'Unité de suivi financier - USF<br>Chargée du contrôle et du suivi financier - USF<br>Chargé de gestion patrimoniale et BIM - UMP<br>Gestionnaire financière                             | Validation, constatation et certification des SF  | Françoise TERLIN, titulaire<br>Tiffany CHAPALAIN-PIERRE, suppléante<br>Cédric CARLIER, titulaire<br>Siegrid LABRACHERIE, suppléante   |
| Cheffe de l'Unité de suivi financier - USF<br>Chargée du contrôle et du suivi financier - USF<br>Chargé de gestion patrimoniale et BIM - UMP<br>Gestionnaire financière                             | Création et transmission des Fiches COM   | Françoise TERLIN, titulaire<br>Tiffany CHAPALAIN-PIERRE, suppléante<br>Cédric CARLIER, titulaire<br>Siegrid LABRACHERIE, suppléante   |

| Structures  | Fonctions   | Types d'acte faisant l'objet d'une subdélégation  | NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant )  |
|---|---|---|--|
| <b>1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III titre VI et compte de commerce 912</b> |   |   |  |
| MA ANGERS   | Cheffe d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Paloma CASADO-TORRES<br>Etienne LE BRUN<br>Anthony GAUTIER<br>Marianne CHAUSSIVERT   |
| CD ARGENTAN   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Amadou MALLOUM<br>Patricia NOGUERA<br>Charlène BOIS<br>Thierry LE TENNIER  |
| MA BREST  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Stéphanie BILGER<br>Joséphine PUIS-NICOT   |
| CP CAEN IFS   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Vincent RAVOISIER<br>Fanny DARGHAM<br>Julie WOILLEZ<br>Anne-Claire FEUILLU (METAYER)   |
| CP CAEN   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Jean-Luc GOLOB<br>François MARIE<br>Marion VARINGOT<br>Sophie JEANNE épouse HEROULT  |
| MA CHERBOURG  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la Cheffe d'établissement<br>Adjoint au Chef de détention<br>Officier  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Sophie DUPRAT-RUEL<br>Philippe JARZYNSKA<br>Jérôme CHAMBRILLON<br>Bertrand COUPEAU   |
| CP CONDE SUR SARTHE   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directeur des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Vincent VERNET<br>Arnaud CAHAGNET<br>Didier VAULOUPE<br>XXXX<br>Nathalie TOLLEMER<br>Christine PREAUX  |
| MA COUTANCES  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Lieutenant et Capitaine   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Lionel LE FRANCOIS<br>Murielle MEDOC ELMA<br>Mikaël BIHAN  |
| MA EVREUX   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Mohamed MOKHTARI<br>Vincent SAR  |
| MA FONTENAY LE COMTE  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Jean-Georges LAVAL<br>Jérôme TRICOT  |
| MA LA ROCHE SUR YON   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef de Détention  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Franck AUPIAIS<br>Massala PANGUI<br>Laurent LEFEBVRE   |
| MA LAVAL  | Cheffe d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef de détention<br>Officier<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Christelle GIRAUD<br>Yann DEGOUEY<br>Jean Pierre CALERO<br>Alexandre LEFEBVRE<br>Jessica LANDAIS (BABIN)   |
| CP LE HAVRE   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la Gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Renaud LACOMBRE<br>Olivier COURCHE<br>Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE)<br>Emeline BOUTIER<br>Catherine OHL   |
| CP LE MANS LES CROISSETTES  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable Budget et Gestion Déléguée  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Delphine CLOAREC<br>Fabrice MOROT<br>Dorian HAMDAROU<br>Romaric LEGRAND<br>Gwenaëlle JONNAIS   |
| CP LORIENT  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directeur technique   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Amélie RANFAING-DELVIGNE<br>Lucie LE CLERE<br>Franck LE DANTEC   |
| CP NANTES   | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du pôle suivi du marché | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>XXX<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLHIES<br>Benoit SERGENT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN              |
| QMA NANTES  | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du Pôle Suivi du Marché | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>Yvan LE GUILUDEC<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLHIES<br>Sergent BENOIT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN |
| EPM ORVAULT   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Responsable des services économiques<br>Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Stéphane GLAPPIER<br>XXX<br>Séverine MIGNOT<br>Valérie GEFROY  |
| CP RENNES   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directeur des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Directeur technique   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Aude KARDAS-WESSBECHER<br>Claire MAIRAND<br>Romain GRANIER<br>Florie CLOITRE<br>XXX  |
| CP RENNES-VEZIN   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable des services financiers  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | XXX<br>Cécile GUILLOT (JAN)  |
| MA ROUEN  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc. | Elise THEVENY<br>Séverine ACKER (LAUNAY)<br>Noémie ROUSSEL<br>Noura BERBACHI<br>Claire VARIN   |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| MA SAINT BRIEUC  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.   | Céline DOMINGO<br>Frédérique MATHYS   |
| MA SAINT MALO  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Chef de Détention   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.   | Philippe MERCIER<br>Caroline THIRIOT<br>Gabriel THENARD   |
| CD VAL DE REUIL  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.   | Grégory DESARMAGNAC<br>Laure VANDEL<br>Nathalie GALLE   |
| MA VANNES  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.   | Xavier RIDEAU<br>Stéphane BROUXEL   |
| <b>2- Exécution des marchés de gestion déléguée</b>                |   |   |   |
| CD ARGENTAN  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | Amadou MALLOUM<br>Patricia NOGUERA<br>Charlène BOIS<br>Thierry LE TENNIER   |
| CP CAEN IFS  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.   | Vincent RAVOISIER<br>Fanny DARGHAM<br>Julie WOLLEZ<br>Anne-Claire FEUILLU (METAYER)<br>Stéphanie BOISTUAUD  |
| CP CONDE SUR SARTHE  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directeur des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | Vincent VERNET<br>Arnaud CAHAGNET<br>Didier VAULOUPI<br>XXXX<br>Nathalie TOLLEMER<br>Christine PREAUX   |
| CP LE HAVRE  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la Gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | Renaud LACOMBRE<br>Guillaume COURCHE<br>Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE)<br>Emeline BOUTIER<br>Catherine OHL  |
| CP LE MANS LES CROISSETTES   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable Budget et Gestion Déléguée  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | Delphine CLOAREC<br>Fabrice MOROT<br>Dorian HAMDAGUI<br>Romaric LEGRAND<br>Gwenaelle JONNAIS  |
| QMA NANTES   | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du Pôle Suivi du Marché | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>XXX<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLHIES<br>Sergent BENOIT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN |
| EPM ORVAULT  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Responsable des services économiques<br>Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée   | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | Stéphane GLAPPIER<br>XXX<br>Séverine MIGNOT (application ISIS uniquement)<br>Valérie GEFFROY (application ISIS uniquement)  |
| CP RENNES-VEZIN  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable des services financiers  | Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc... | XXX<br>Cécile GUILLOT (JAN)<br>Anne Sophie ARAUJO<br>Léa FORY<br>Christelle BOUTIN<br>Lynda VERGEROLLE  |
| <b>3- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires</b> |   |   |   |
| MA ANGERS  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Chef des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Paloma CASADO-TORRES<br>Etienne LE BRUN<br>Anthony GAUTIER<br>Marianne CHAUSSIVERT  |
| CD ARGENTAN  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Amadou MALLOUM<br>Patricia NOGUERA<br>Charlène BOIS<br>Thierry LE TENNIER   |
| MA BREST   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Stéphanie BILGER<br>Joséphine PUIS-NICOT  |
| CP CAEN IFS  | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Vincent RAVOISIER<br>Fanny DARGHAM<br>Julie WOLLEZ<br>Anne-Claire FEUILLU (METAYER)<br>Stéphanie BOISTUAUD  |
| CP CAEN  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Jean-Luc GOLOB<br>François MARIE<br>Marion VARINGOT<br>Sophie JEANNE épouse HEROULT   |
| MA CHERBOURG   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la Cheffe d'établissement<br>Adjoint au Chef de détention<br>Officier  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Sophie DUPRAT-RUEL<br>Philippe JARZYNSKA<br>Jérôme CHAMBRILLON<br>Bertrand COUPEAU  |
| CP CONDE SUR SARTHE  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directeur des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Vincent VERNET<br>Arnaud CAHAGNET<br>Didier VAULOUPI<br>XXXX<br>Nathalie TOLLEMER<br>Christine PREAUX   |
| MA COUTANCES   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Lieutenant et Capitaine   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Lionel LE FRANCOIS<br>Murielle MEDOC ELMA<br>Mikael BIHAN   |
| MA EVREUX  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Mohamed MOKHTARI<br>Vincent SAR   |
| MA FONTENAY LE COMTE   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Jean-Georges LAVAL<br>Jérôme TRICOT   |
| MA LA ROCHE SUR YON  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef de Détention  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Franck AUPIAIS<br>Massala PANGUI<br>Laurent LEFEBVRE  |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| MA LAVAL  | Cheffe d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef de détention<br>Officier<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Christelle GIRAUD<br>Yann DEGOUEY<br>Jean Pierre CALERO<br>Alexandre LEFEBVRE<br>Jessica LANDAIS (BABIN)  |
| CP LE HAVRE   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la Gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Renaud LACOMBRE<br>Olivier COURCHE<br>Guillemette ROBILIARD (DUTERRE)<br>Emeline BOUTIER<br>Catherine OHL   |
| CP LE MANS LES CROISSETTES  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable Budget et Gestion Déléguée  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Delphine CLOAREC<br>Fabrice MOROT<br>Dorian HAMDIAOUI<br>Romaric LEGRAND<br>Gwenaëlle JONNAIS   |
| CP LORIENT  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directeur technique   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Amélie RANFAING-DELVIGNE<br>Lucie LE CLERE<br>Franck LE DANTEC  |
| CP NANTES   | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du pôle suivi du marché | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>XXX<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLHIES<br>Benoit SERGENT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN |
| QMA NANTES  | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du Pôle Suivi du Marché | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>XXX<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLHIES<br>Sergent BENOIT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN |
| EPM ORVAULT   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Responsable des services économiques<br>Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Stéphane GLAPPIER<br>XXX<br>Séverine MIGNOT<br>Valérie GEFFROY  |
| CP RENNES   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directeur des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Directeur technique   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Aude KARDAS-WESSBECHER<br>Claire MAIRAND<br>Romain GRANIER<br>Florie CLOITRE<br>XXX   |
| CP RENNES-VEZIN   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable des services financiers  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | XXX<br>Cécile GUILLOT (JAN)<br>Anne Sophie ARAUJO<br>Léa FORY<br>Christelle BOUTIN<br>Lynda VERGEROLLE  |
| MA ROUEN  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Elise THEVENY<br>Séverine ACKER (LAUNAY)<br>Noémie ROUSSEL<br>Noura BERBACHI<br>Claire VARIN  |
| MA SAINT BRIEUC   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Céline DOMINGO<br>Frédérique MATTHYS  |
| MA SAINT MALO   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Chef de Détention   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Philippe MERCIER<br>Caroline THIRIOT<br>Gabriel THENARD   |
| CD VAL DE REUIL   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Grégory DESARMAGNAC<br>Laure VANDEL<br>Nathalie GALLÉ   |
| MA VANNES   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Xavier RIDEAU<br>Stéphane BROUXEL   |
| <b>4-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement par carte achat</b> |   |  |   |
| MA ANGERS   | Cheffe d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs  | Signature des ROP et ROA   | Paloma CASADO-TORRES<br>Etienne LE BRUN<br>Anthony GAUTIER<br>Marianne CHAUSSEVIER  |
| MA ANGERS   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Marianne CHAUSSEVIER<br>Céline BROQUET-CHEFDEVILLE<br>Emmanuelle RUFFINE<br>Céline ZANOTTI  |
| CD ARGENTAN   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Signature des ROP et ROA   | Amadou MALLOUM<br>Patricia NOGUERA<br>Charliène BOIS<br>Thierry LE TENNIER  |
| CD ARGENTAN   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Corinne BAERT<br>Djamella JOSEPHINE<br>XXXX   |
| MA BREST  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Signature des ROP et ROA   | Stéphanie BILGER<br>Joséphine PUIS-NICOT  |
| MA BREST  | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Laurence CUCCIA<br>Christelle BOLESKEI<br>Eve GENTIL<br>Harry ROBERT - MAD de la DISP Lille   |
| CP CAEN IFS   | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs   | Signature des ROP et ROA   | Vincent RAVOISIER<br>Fanny DARGHAM<br>Julie WOILLEZ<br>Anne-Claire FEUILLU (METAYER)  |
| CP CAEN IFS   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Stéphanie BOISTUAUD<br>Stéphanie BOISTUAUD<br>Magali CANONNE<br>Géraldine PILLEUL   |
| CP CAEN   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Signature des ROP et ROA   | Jean-Luc GOLOB<br>François MARIE<br>Marion VARINGOT<br>Sophie JEANNE épouse HEROULT   |

|                            |   |  |   |
|----------------------------|---|--|---|
| CP CAEN                    | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Sophie JEANNE épouse HEROULT<br>David BONDU<br>Stéphanie LOUCHE<br>Didier NIOBEY  |
| MA CHERBOURG               | Cheffe d'établissement<br>Adjoint à la Cheffe d'établissement<br>Adjoint au Chef de détention<br>Officier   | Signature des ROP et ROA   | Sophie DUPRAT-RUEL<br>Philippe JARZYNSKA<br>Jérôme CHAMBRILLON<br>Bertrand COUPEAU  |
| MA CHERBOURG               | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Florence DEBLOCK<br>Sabrina LAISNE  |
| CP CONDE SUR SARTHE        | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directeur des Services Pénitentiaires<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Signature des ROP et ROA   | Vincent VERNET<br>Arnaud CAHAGNET<br>Didier VAULOUPE<br>XXXX<br>Nathalie TOLLEMER<br>Christine PREAUX   |
| CP CONDE SUR SARTHE        | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Laure JOYEAU  |
| MA COUTANCES               | Chef d'établissement<br>Adjointe au chef d'établissement<br>Lieutenant et Capitaine   | Signature des ROP et ROA   | Lionel LE FRANCOIS<br>Murielle MEDOC ELMA<br>Mikaël BIHAN   |
| MA COUTANCES               | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Laurence AUBRIL   |
| MA EVREUX                  | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Signature des ROP et ROA   | Mohamed MOKHTARI<br>Vincent SAR   |
| MA EVREUX                  | Responsable des services administratifs<br>Gestionnaires  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Laëticia VALLE<br>Caroline LATOIRO<br>Théophile TRAORE<br>Farahei HAUTI   |
| MA FONTENAY LE COMTE       | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement   | Signature des ROP et ROA   | Jean-Georges LAVAL<br>Jérôme TRICOT   |
| MA FONTENAY LE COMTE       | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Sylvie SORIN<br>Wilfrid RAMBAUD   |
| MA LA ROCHE SUR YON        | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef de Détention  | Signature des ROP et ROA   | Franck AUPAIS<br>Massala PANGUI<br>Laurent LEFEBVRE   |
| MA LA ROCHE SUR YON        | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Stéphane BAZILLIER  |
| MA LAVAL                   | Cheffe d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Chef de détention<br>Officier<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Signature des ROP et ROA   | Christelle GIRAUD<br>Yann DEGOUEY<br>Jean Pierre CALERO<br>Alexandre LEFEBVRE<br>Jessica LANDAIS (BABIN)  |
| MA LAVAL                   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Claire CELLIER<br>Valéry COSNARD  |
| CP LE HAVRE                | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Directrice des Services Pénitentiaires<br>Responsable de la Gestion déléguée<br>Responsable des services administratifs  | Signature des ROP et ROA   | Renaud LACOMBRE<br>Olivier COURCHE<br>Guillemette ROBILIARD (DUTERRE)<br>Emeline BOUTIER<br>Catherine OHL   |
| CP LE HAVRE                | Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable de la gestion déléguée<br>Gestionnaires  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Catherine OHL<br>Emeline BOUTIER<br>Valérie LEMAIRE<br>Léa JEANNE-DIT-FOUQUE  |
| CP LE MANS LES CROISSETTES | Cheffe d'établissement<br>Adjoint à la cheffe d'établissement<br>Responsable SAS<br>Responsable des services administratifs<br>Responsable Budget et Gestion Déléguée   | Signature des ROP et ROA   | Delphine CLOAREC<br>Fabrice MOROT<br>Dorian HAMDAR<br>Romain LEGRAND<br>Gwenaëlle JONNAIS   |
| CP LE MANS LES CROISSETTES | Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable budget et gestion déléguée<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Romain LEGRAND<br>Gwenaëlle JONNAIS<br>Virginie HUARD<br>Caroline VALLIENNE   |
| CP LORIENT                 | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Directeur technique   | Signature des ROP et ROA   | Amélie RANFAING-DELVIGNE<br>Lucie LE CLERE<br>Franck LE DANTEC  |
| CP LORIENT                 | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Sabrina HUET<br>Céline CHAPON   |
| CP NANTES                  | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du pôle suivi du marché | Signature des ROP et ROA   | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>XXX<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLIHES<br>Benoit SERGENT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN |
| CP NANTES                  | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Adrien ROUSSET<br>Sihouar BEN-HAMOUDA<br>Juliette BORDOT<br>Karine PICHON   |
| QMA NANTES                 | Chef d'établissement<br>Adjoint au Chef d'établissement<br>Directeur QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directrice adjointe QCD<br>Directeur QMA<br>Directeur adjoint - QMA<br>Directrice adjointe - QMA<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du Pôle Suivi du Marché | Signature des ROP et ROA   | Dieudonné MBELEG<br>Arnaud MALET<br>XXX<br>Jasmine BAZENET<br>Charlotte DOURLIHES<br>Sergent BENOIT<br>François PENARD<br>Julie TERRISSE<br>Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN |
| QMA NANTES                 | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Bruno CHAUVIN<br>Chantal MENTEC   |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| EPM ORVAULT   | <p>Chef d'établissement<br/>Adjoint au chef d'établissement<br/>Responsable des services économiques<br/>Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée</p>   | Signature des ROP et ROA   | <p>Stéphane GLAPPIER<br/>XXX<br/>Séverine MIGNOT<br/>Valérie GEFROY</p>   |
| EPM ORVAULT   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | <p>Séverine MIGNOT<br/>Valérie GEFROY</p>   |
| CP RENNES   | <p>Cheffe d'établissement<br/>Adjointe à la cheffe d'établissement<br/>Directeur des Services Pénitentiaires<br/>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Directeur technique</p>  | Signature des ROP et ROA   | <p>Aude KARDAS-WESSBECHER<br/>Claire MAIRAND<br/>Romain GRANIER<br/>Florie CLOITRE<br/>XXX</p>  |
| CP RENNES   | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | <p>Florie CLOITRE<br/>Catherine HALLIER<br/><b>Stéphane PITOIS à/c du 01/03/2026</b></p>  |
| CP RENNES-VEZIN   | <p>Chef d'établissement<br/>Adjointe au chef d'établissement<br/><br/>Directrice des Services Pénitentiaires<br/>Directrice des Services Pénitentiaires<br/>Responsable des services administratifs<br/>Responsable des services financiers</p> | Signature des ROP et ROA   | <p>XXX<br/>Cécile GUILLOT (JAN)<br/><br/>Anne Sophie ARAUJO<br/>Léa FORY<br/>Christelle BOUTIN<br/>Lynda VERGEROLLE</p>                 |
| CP RENNES-VEZIN   | <p>Responsable des services administratifs<br/>Responsable des services financiers<br/>Gestionnaire</p>   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | <p>Christelle BOUTIN<br/>Lynda VERGEROLLE<br/>Stéphanie-Aurélié FONTAINE</p>  |
| MA ROUEN  | <p>Cheffe d'établissement<br/>Adjointe à la cheffe d'établissement<br/>Directrice des Services Pénitentiaires<br/>Directrice des Services Pénitentiaires<br/>Responsable des services administratifs et financiers</p>                          | Signature des ROP et ROA   | <p>Elise THEVENY<br/>Séverine ACKER (LAUNAY)<br/>Noémie ROUSSEL<br/>Noura BERBACHI<br/>Claire VARIN</p>                                 |
| MA ROUEN  | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | <p>Claire VARIN<br/>Karine SAAD<br/>Angelina LECLERC<br/>Colette PIACENTINO</p>   |
| MA SAINT BRIEUC   | <p>Cheffe d'établissement<br/>Adjoint au chef d'établissement</p>   | Signature des ROP et ROA   | <p>Céline DOMINGO<br/>Frédérique MATTHYS</p>  |
| MA SAINT BRIEUC   | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Eric COLLIN   |
| MA SAINT MALO   | <p>Chef d'établissement<br/>Adjointe au chef d'établissement<br/>Chef de Détention</p>  | Signature des ROP et ROA   | <p>Philippe MERCIER<br/>Caroline THIRIOT<br/>Gabriel THENARD</p>  |
| MA SAINT MALO   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | <p>Emilie PELLERIN-SERVET<br/>Marina MILON<br/>Didier LAIR<br/>Nathalie VASSEUR</p>   |
| CD VAL DE REUIL   | <p>Chef d'établissement<br/>Adjointe au chef d'établissement</p>  | Signature des ROP et ROA   | <p>Grégory DESARMAGNAC<br/>Laure VANDEL</p>   |
| CD VAL DE REUIL   | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | <p>Nathalie GALLE<br/>Nathalie GALLE<br/>Annelise BINET<br/>Emilie VITRE<br/>Béatrice RASSOUW<br/>Angéline ARTU</p>                     |
| MA VANNES   | <p>Chef d'établissement<br/>Adjoint au chef d'établissement</p>   | Signature des ROP et ROA   | <p>Xavier RIDEAU<br/>Stéphane BROUXEL</p>   |
| MA VANNES   | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Christophe BEGUIN   |
| <b>5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC</b> |   |  |   |
| MA ANGERS   | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Marianne CHAUSSIVERT<br/>Céline BROQUET-CHEFDEVILLE<br/>Emmanuelle RUFFINE<br/>Céline ZANOTTI</p>                                    |
| CD ARGENTAN   | Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Corinne BAERT<br/>Djamella JOSEPHINE<br/>XXXX</p>  |
| MA BREST  | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Laurence CUCCIA<br/>Christelle BOLESKEI<br/>Eve GENTIL<br/>Harry ROBERT - MAD de la DISP Lille</p>                                   |
| CP CAEN IFS   | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Stéphanie BOISTUAUD<br/>Magali CANONNE<br/>Géraldine PILLEUL</p>   |
| CP CAEN   | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaires</p>  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Sophie JEANNE épouse HEROULT<br/>David BONDU<br/>Stéphanie LOUICHE<br/>Didier NIOBEY</p>   |
| MA CHERBOURG  | Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Florence DEBLOCK<br/>Sabrina LAISNE (PAILLARD)</p>   |
| CP CONDE SUR SARTHE   | <p>Responsable des services administratifs et financiers<br/>Gestionnaire</p>   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Christine PREAUX<br/>Laure JOYEAU</p>  |
| MA COUTANCES  | Gestionnaire  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | Laurence AUBRIL   |
| MA EVREUX   | <p>Responsable des services administratifs<br/>Gestionnaires</p>  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Laëticia VALLÉ<br/>Caroline LATOIRO<br/>Théophile TRAORE<br/>Farahel HAUT</p>  |
| MA FONTENAY LE COMTE  | <p>Chef d'établissement<br/>Adjoint au chef d'établissement<br/>Gestionnaires</p>   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Jean-Georges LAVAL<br/>Jérôme TRICOT<br/>Sylvie JOURDAIN<br/>Wilfrid RAMBAUD</p>   |
| MA LA ROCHE SUR YON   | <p>Chef d'établissement<br/>Gestionnaires<br/>Gestionnaires</p>   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Sylvie SORIN<br/>Wilfrid RAMBAUD</p>   |
| MA LA ROCHE SUR YON   | <p>Chef d'établissement<br/>Gestionnaires<br/>Gestionnaires</p>   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Franck AUPIAIS<br/>Stéphane BAZILLIER</p>  |
| MA LAVAL  | <p>Cheffe d'établissement<br/>Responsable des services administratifs<br/>Gestionnaires</p>   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | <p>Stéphanie BAZILLIER<br/>Aurélié RAMBEAUD<br/>Christelle GIRAUD<br/>Jessica LANDAIS (BABIN)<br/>Claire CELLIER<br/>Valéry COSNARD</p> |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| CP LE HAVRE   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable de la gestion déléguée<br>Gestionnaires        | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Catherine OHL<br>Emeline BOUTIER<br>Valérie LEMAIRE<br>Léa JEANNE-DIT-FOUQUE<br>Claire AUBRY (DUBOC)<br>Mélanie LEBREQUIER |
| CP LE MANS LES CROISSETTES                              | Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable budget et gestion déléguée<br>Gestionnaires    | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Romarc LEGRAND<br>Gwenaëlle JONNAIS<br>Virginie HUARD<br>Caroline VALLIENNE  |
| CP LORIENT  | Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Sabrina HUET<br>Céline CHAPON  |
| CP NANTES   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Adrien ROUSSET<br>Sihouar BEN-HAMOUDA<br>Juliette BORDOT<br>Karine PICHON  |
| QMA NANTES  | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Bruno CHAUVIN<br>Chantal MENTEC  |
| EPM ORVAULT   | Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Séverine MIGNOT<br>Valérie GEFFROY   |
| CP RENNES   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Florie CLOITRE<br>Catherine HALLIER<br><b>Stéphane PITOIS à/c du 01/03/2026</b>  |
| CP RENNES-VEZIN   | Responsable des services administratifs<br>Responsable des services financiers<br>Gestionnaire                      | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Christelle BOUTIN<br>Lynda VERGEROLLE<br>Stéphanie-Aurélienne FONTAINE   |
| MA ROUEN  | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Claire VARIN<br>Karine SAAD<br>Angelina LECLERC<br>Colette PIACENTINO  |
| MA SAINT BRIEUC   | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Gestionnaire                                      | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Céline DOMINGO<br>Frédérique MATHYS<br>Eric COLLIN   |
| MA SAINT MALO   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Philippe MERCIER<br>Caroline THIRIOT<br>Emilie SERVET-PELLERIN<br>Marina MILON<br>Didier LAIR<br>Nathalie VASSEUR          |
|   | Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | XXXX<br>Nathalie VASSEUR   |
| CD VAL DE REUIL   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Nathalie GALLE<br>Annelise BINET<br>Emilie VITRE<br>Béatrice RASSOUW<br>Angéline ARTU                                      |
| MA VANNES   | Gestionnaire  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Christophe BEGUIN  |
| <b>6- Validation des états de frais de déplacements</b> |   |  |  |
| MA ANGERS   | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Marianne CHAUSSIVERT<br>Céline BROQUET-CHEFDEVILLE<br>Emmanuel RUFFINE<br>Céline ZANOTTI                                   |
| CD ARGENTAN   | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Corinne BAERT<br>Djamella JOSEPHINE<br>XXXX  |
| MA BREST  | Adjointe à la Cheffe d'établissement<br>Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Joséphine PUIS-NICOT<br>Laurence CUCCIA<br>Christelle BOLESKEI<br>Eve GENTIL   |
| CP CAEN IFS   | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Magali CANONNE<br>Géraldine FILLEUL  |
| CP CAEN   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | David BONDU<br>Sophie HEROULT<br>Stéphanie LOUCHE<br>Martine SAINT JALMES  |
| MA CHERBOURG  | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Florence DEBLOCK<br>Christel DUPUIS  |
| CP CONDE SUR SARTHE                                     | Adjoint au Chef d'établissement<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire            | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Arnaud CAHAGNET<br>Christine PREAUX<br>Laure JOYEAU  |
| MA COUTANCES  | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Laurence AUBRIL<br>Soline CASE<br>Sophie DESOBEAUX<br>Lionel LE FRANCOIS   |
| MA EVREUX   | Chef d'établissement<br>Adjoint au chef d'établissement<br>Responsable des services administratifs<br>Gestionnaires | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Mohamed MOKHTARI<br>Vincent SAR<br>Caroline LATOIRO<br>Farahei HAUTI<br>Théophile TRAORE                                   |
| MA FONTENAY LE COMTE                                    | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Corine ARNAUD<br>Jessica BRIYS<br>Alice SELLIER<br>Estelle VERGNAUD  |
| MA LA ROCHE SUR YON                                     | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Corinne LUNARD<br>Alexandre CHAUVET<br>Anne REAULT   |
| MA LAVAL  | Adjoint au Chef d'établissement<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires           | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Yann DEGOUEY<br>Jessica LANDAIS (BABIN)<br>Claire CELLIER  |
| CP LE HAVRE   | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Léa JEANNE-DIT-FOUQUE<br>Valérie LEMAIRE<br>Claire AUBRY (DUBOC)<br>Mélanie LEBREQUIER                                     |
| CP LE MANS LES CROISSETTES                              | Gestionnaire  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Virginie HUARD<br>Caroline VALIENNE  |
| CP LORIENT  | Cheffe d'établissement<br>Adjointe à la cheffe d'établissement<br>Gestionnaires                                     | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Amélie RANFAING-DELVIGNE<br>Lucie LE CLERE<br>Céline CHAPON<br>Sabrina HUET  |

|                        |   |  |   |
|------------------------|---|--|---|
| <b>CP NANTES</b>       | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Adrien ROUSSET<br>Sihouar BEN HAMOUDA<br>Juliette BORDOT<br>Karine PICHON<br>Benoit SERGENT<br>Isai LOIAL<br>Chantal MENTEC                   |
| <b>QMA NANTES</b>      | Responsable des services administratifs et financiers<br>Responsable du Pôle Suivi du Marché<br>Gestionnaires | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Adrien ROUSSET<br>Bruno CHAUVIN<br>Chantal MENTEC<br>Sihouar BEN HAMOUDA<br>Virginie CADORET<br>Karine PICHON<br>Isai LOIAL<br>Arnold VALENCE |
| <b>EPM ORVAULT</b>     | Adjoint au Chef d'établissement<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | XXX<br>Valérie GEFFROY<br>Christelle JASMIN<br>Sandra LABRUX<br>Séverine MIGNOT   |
| <b>CP RENNES</b>       | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Catherine HALLIER   |
| <b>CP RENNES-VEZIN</b> | Responsable des services financiers<br>Gestionnaire   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Lynda VERGEROLLE<br>Stéphanie-Aurélienne FONTAINE   |
| <b>MA ROUEN</b>        | Cheffe d'établissement<br>Officier<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Elise THEVENY<br>Sébastien LAUNAY<br>Claire VARIN<br>Karine SAAD<br>Angéline LECLERC<br>Colette PIACENTINO                                    |
| <b>MA SAINT BRIEUC</b> | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Eric COLLIN<br>Sylvie HASCOET<br>Nathalie LEMEE   |
| <b>MA SAINT MALO</b>   | Gestionnaire  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Marina MILON  |
| <b>CD VAL DE REUIL</b> | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Salyna PRIMEROSE<br>Angéline ARTU<br>Annelise BINET<br>Béatrice RASSOUW<br>Emilie VITRE   |
| <b>MA VANNES</b>       | Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Christophe BEGUIN<br>XXX  |

| Structures   | Fonctions   | Engagement et liquidation des dépenses  | NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)                  |
|--|---|---|---|
| <b>1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III et titre VI</b> |   |   |   |
| SPIP 14  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - chef d'antenne de CAEN<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE)<br><br>XXX<br>Anouar BEN M'BAREK<br><br>Manon LION<br>Clara LE BRAS<br>Farid ACHOUCI<br>Dominique DEAN |
| SPIP 22  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation<br>Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Delphine FOURNIER<br><br>Marie-Andrée JANOT<br>Marc MERLIN<br>Alban DABOUI  |
| SPIP 27  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation   | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Caroline PARISOT<br><br><b>Guillaume FOURBIL - arrivée le 01/03/2026</b><br>Laure JOUENNE<br>Marie SANTHUNE                                 |
| SPIP 29  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Charlotte SCHMOUCHKOVITCH<br><br>Cécile GALLIGANI<br>XXX<br>XXX   |
| SPIP 35  | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Laurent LUDOWICZ<br><br>Marie-Anne BONNIN (TOMBAL)<br>Pascale NORMAND   |
| SPIP 44  | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Edouard FOUCAUD<br><br>Magali VAN DEN AVENNE<br>Eugénie GUERIN<br>Charlène LAGARDE<br>Evelyne BOUTEAU                                       |
| SPIP 49  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br><br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Patricia GODARD<br><br>Aurélien LE DRESSAY (ROGER)<br><br>XXX   |
| SPIP 50  | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches   | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Loïc KAPINSKI<br><br>Christophe PAYEN<br>Emilie DELAUNAY<br><br>Mailys CAZER<br><br>XXXX  |
| SPIP 53  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP   | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | XXXX<br><br>David RIGAUD  |
| SPIP 56  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Directrice d'Insertion et de Probation  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Emmanuelle CALMON<br><br>Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA)<br>XXXX  |
| SPIP 61  | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - RA Argentan   | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Stephan FEUILLARD<br><br>David MENARD<br>Atena STAN (LASBLEIZ)<br>Théogène BALAUD<br>Laurent-Xavier CONCE                                   |
| SPIP 72  | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP  | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Gabriel PROUVEUR<br><br>Olivier MOREAU  |
| SPIP 76  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Karine MARIE<br><br>Stéphanie TOUZEAU<br>Rafaet BCHINI  |
| SPIP 85  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation   | Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc... | Céline LEGUILLON<br><br>Marc LEMEE-LEBEAU<br>Nina FIGLIUZZI<br>Manon PERCIER SOLER  |
| <b>2- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires</b>   |   |   |   |
| SPIP 14  | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - chef d'antenne de CAEN<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)  | Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE)<br><br>XXX<br>Anouar BEN M'BAREK<br><br>Manon LION<br>Clara LE BRAS<br>Farid ACHOUCI<br>Dominique DEAN |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| SPIP 22   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation<br>Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Delphine FOURNIER<br><br>Marie-Andrée JANOT<br>Marc MERLIN<br>Alban DABOUI  |
| SPIP 27   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Caroline PARISOT<br><br><b>Guillaume FOURBIL - arrivée le 01/03/2026</b><br>Laure JOUENNE<br>Marie SANTHUNE                                 |
| SPIP 29   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Charlotte SCHMOUCHKOVITCH<br><br>Cécile GALLIGANI<br>XXX<br>XXX   |
| SPIP 35   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Laurent LUDOWICZ<br><br>Marie-Anne BONNIN (TOMBAL)<br>Pascale NORMAND   |
| SPIP 44   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Edouard FOUCAUD<br><br>Magali VAN DEN AVENNE<br>Charlène LAGARDE<br>Eugénie GUERIN<br>Evelyne BOUTEAU                                       |
| SPIP 49   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br><br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Patricia GODARD<br><br>Auréli LE DRESSAY (ROGER)<br><br>XXX   |
| SPIP 50   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Loïc KAPINSKI<br><br>Christophe PAYEN<br>Emilie DELAUNAY<br><br>Maïlys CAZER<br><br>XXXX  |
| SPIP 53   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | XXXX<br><br>David RIGAUD  |
| SPIP 56   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Directrice d'Insertion et de Probation  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Emmanuelle CALMON<br><br>Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA)<br>XXXX  |
| SPIP 61   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - RA Argentan   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Stephan FEUILLARD<br><br>David MENARD<br>Atena STAN (LASBLEIZ)<br>Théogène BALAUD<br>Laurent-Xavier CONCE                                   |
| SPIP 72   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP  | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Gabriel PROUVEUR<br><br>Olivier MOREAU  |
| SPIP 76   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Karine MARIE<br><br>Stéphanie TOUZEAU<br>Rafaet BCHINI  |
| SPIP 85   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | Céline LÉGUILLON<br><br>Marc LEMEE-LEBEAU<br>Nina FIGLIUZZI<br>Manon PERCIER SOLER  |
| <b>3-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement</b> |   |  |   |
| SPIP 14   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - chef d'antenne de CAEN<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers | Signature des ROP et ROA   | Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE)<br><br>XXX<br>Anouar BEN M'BAREK<br><br>Manon LION<br>Clara LE BRAS<br>Farid ACHOUCI<br>Dominique DEAN |
| SPIP 14   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Dominique DEAN<br>Virginie VIALA  |
| SPIP 22   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation<br>Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation  | Signature des ROP et ROA   | Delphine FOURNIER<br><br>Marie-Andrée JANOT<br>Marc MERLIN<br>Alban DABOUI  |
| SPIP 22   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Philippe CLOAREC  |
| SPIP 27   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation   | Signature des ROP et ROA   | Caroline PARISOT<br><br><b>Guillaume FOURBIL - arrivée le 01/03/2026</b><br>Laure JOUENNE<br>Marie SANTHUNE                                 |
| SPIP 27   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Nadège PERRIER  |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| SPIP 29   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Signature des ROP et ROA   | Charlotte SCHMOUCHKOVITCH<br><br>Cécile GALLIGANI<br>XXX<br>XXX   |
| SPIP 29   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Christiane COZIC<br>Nelly MOUROUGUIN  |
| SPIP 35   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Signature des ROP et ROA   | Laurent LUDOWICZ<br><br>Marie-Anne BONNIN (TOMBAL)<br>Pascale NORMAND                                     |
|   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Pascale NORMAND<br>Hervé COZIEN   |
| SPIP 44   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers  | Signature des ROP et ROA   | Edouard FOUCAUD<br><br>Magali VAN DEN AVENNE<br>Eugénie GUERIN<br>Charlène LAGARDE<br>Evelyne BOUTEAU     |
| SPIP 44   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Evelyne BOUTEAU<br>Coralie BON  |
| SPIP 49   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br><br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation  | Signature des ROP et ROA   | Patricia GODARD<br><br>Auréli LE DRESSAY (ROGER)<br><br>XXX   |
| SPIP 49   | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Alexandra GONTHIER  |
| SPIP 50   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches | Signature des ROP et ROA   | Loïc KAPINSKI<br><br>Christophe PAYEN<br>Emilie DELAUNAY<br><br>Maïlys CAZER<br><br>XXXX                  |
|   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Valérie KOPEC<br>Alexandra DI-CEGLIE  |
|   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP   | Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)   | XXXX<br>David RIGAUD  |
|   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Charlie PLOURDEAU<br>Rachel SALLES  |
| SPIP 56   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Directrice d'Insertion et de Probation  | Signature des ROP et ROA   | Emmanuelle CALMON<br><br>Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA)<br>XXXX                                    |
| SPIP 56   | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Matthieu PHILIPPE   |
| SPIP 61   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - RA Argentan   | Signature des ROP et ROA   | Stephan FEUILLARD<br><br>David MENARD<br>Atena STAN (LASBLEIZ)<br>Théogène BALAUD<br>Laurent-Xavier CONCE |
|   | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Anais PITEL   |
| SPIP 72   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP  | Signature des ROP et ROA   | Gabriel PROUVEUR<br><br>Olivier MOREAU  |
| SPIP 72   | Gestionnaires   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Jérôme LAURENT<br>Emmanuelle VANNOORENBERGHE  |
| SPIP 76   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP<br>Responsable des services administratifs et financiers   | Signature des ROP et ROA   | Karine MARIE<br><br>Stéphanie TOUZEAU<br>Rafaet BCHINI  |
| SPIP 76   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Rafaet BCHINI<br>Stephan MARION   |
| SPIP 85   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation   | Signature des ROP et ROA   | Céline LEGUILLON<br><br>Marc LEMEE-LEBEAU<br>Nina FIGLIUZZI<br>Manon PERCIER SOLER                        |
| SPIP 85   | Gestionnaire  | Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM | Barbara FRONTIGNY   |
| <b>4- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC</b> |   |  |   |
| SPIP 14   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | Dominique DEAN<br>Virginie VIALA  |
| SPIP 22   | Gestionnaire  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC  | Philippe CLOAREC  |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| SPIP 27   | Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Nadège PERRIER  |
| SPIP 29   | Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Christiane COZIC<br>Nelly MOUROUGUIN  |
| SPIP 35   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Pascale NORMAND<br>Hervé COZIE<br>Solemn ANLI RICHARD<br>Audrey REVEL               |
| SPIP 44   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Evelyne BOUTEAU<br>Coralie BON  |
| SPIP 49   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjointe à la DFSPIP   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Patricia GODARD   |
|   | Gestionnaires  |  | Auréli LE DRESSAY (ROGER)<br>Alexandra GONTHIER<br>Chris RICORDI                    |
|   | Gestionnaire   |  | Mylène MORIN<br>Chris RICORDI   |
| SPIP 50   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Gestionnaires   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Loïc KAPINSKI<br>Valérie KOPEC<br>Alexandra DI-CEGLIE                               |
|   | Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Valérie KOPEC<br>Alexandra DI-CEGLIE  |
| SPIP 53   | Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Charlie PLOURDEAU<br>Rachel SALLES  |
| SPIP 56   | Gestionnaire   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Matthieu PHILIPPE   |
| SPIP 61   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint au DFSPIP   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Stephan FEUILLARD   |
|   | Gestionnaire   |  | David MENARD<br>Anaïs PITEL   |
|   | Gestionnaire   |  | Anaïs PITEL   |
| SPIP 72   | Gestionnaires  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Jérôme LAURENT<br>Emmanuelle VANNOORENBERGHE  |
| SPIP 76   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire  | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Rafaet BCHINI<br>Stephan MARION   |
| SPIP 85   | Gestionnaire   | Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC                | Barbara FRONTIGNY   |
| <b>5- Validation des états de frais de déplacements</b> |  |  |   |
| SPIP 14   | Adjoint à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne de CAEN          | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | XXXX<br>Anouar BEN M'BAREK  |
|   | Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation<br>Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires |  | Manon LION<br>Emeline MARGELY<br>Dominique DEAN<br>XXXX<br>Soraya GHALEM            |
| SPIP 22   | Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation<br>Gestionnaire   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Mathilde LAVAUUR<br>Philippe CLOAREC  |
| SPIP 27   | Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Michel DUBOIS<br>Anne Sophie LAMOLY<br>Nadège PERRIER                               |
| SPIP 29   | Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Christiane COZIC<br>Nelly MOUROUGUIN  |
| SPIP 35   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Pascale NORMAND<br>Hervé COZIE<br>Gwenaél MEILHAC<br>Solemn ANLI RICHARD            |
| SPIP 44   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaire  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Evelyne BOUTEAU<br>Coralie BON  |
| SPIP 49   | Adjointe à la DFSPIP<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Auréli LE DRESSAY (ROGER)<br>Chris RICORDI<br>Alexandra GONTHIER                    |
| SPIP 50   | Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Loïc KAPINSKI<br>Alexandra DI CEGLIE<br>Valérie ROUSSEL                             |
| SPIP 53   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | XXXX  |
|   |  |  | Charlie PLOURDEAU<br>Rachel SALLES  |
| SPIP 56   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Emmanuelle CALMON<br>Corinne LE GENTIL-MERZOUK<br>Matthieu PHILIPPE<br>Gaëlle RYBKA |
| SPIP 61   | Gestionnaire   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Anaïs PITEL   |
| SPIP 72   | Gestionnaires  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Jérôme LAURENT<br>Emmanuelle VANNOORENBERGHE  |
| SPIP 76   | Responsable des services administratifs et financiers<br>Gestionnaires   | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Rafaet BCHINI<br>Stéphane MARION<br>Mélissa PLOUGONVEN                              |
| SPIP 85   | Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation<br>Adjoint à la DFSPIP  | Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs | Céline LEGUILLON<br>Marc LEMEE-LEBEAU   |
|   | Gestionnaires  |  | Barbara FRONTIGNY<br>Virginie GRESEAU<br>Jessica RICHARD                            |

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2025-07-10-00005

01\_Arrêté\_DRAAF\_C53250194 du 10 juillet  
2025\_BEAUCOUSIN LAURENT portant refus  
d'autorisation d'exploiter



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Arrêté n° 2025/DRAAF/C53250194  
Relatif à une demande d'autorisation d'exploiter**

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.331-1 à L.331-11 et R.331-1 à R.331-16 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L.312-1 et R.312-1 à R.312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R.313-1 à R.313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2024/DRAAF/575 du 28 novembre 2024 portant schéma directeur régional des exploitations agricoles de la région des Pays de la Loire (SDREA),
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2024/SGAR/DRAAF/472 du 26 septembre 2024 portant délégation de signature du préfet de la région des Pays de la Loire à Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,
- Vu** la décision 2025/DRAAF/n°07 du 4 février 2025 portant subdélégation de signature administrative,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par **Monsieur BEAUOUSIN Laurent** enregistrée le 14/04/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE**, pour la reprise d'une surface de 29.24 ha située à SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT, précédemment mise en valeur par Monsieur MASSEROT Ludovic,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par le **GAEC ROUGELOUÉ** enregistrée le 10/04/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **SAINTE GEMMES LE ROBERT**, pour la reprise d'une surface de 29.24 ha située à SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT, précédemment mise en valeur par Monsieur MASSEROT Ludovic,
- Vu** l'avis émis le 01/07/2025 par la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne,

**Considérant** que la demande de **Monsieur BEAUOUSIN Laurent** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation est supérieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** en conséquence qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de Monsieur BEAUOUSIN Laurent relève d'un **rang 9**,

**Considérant** que la demande du **GAEC ROUGELOUÉ** a pour objet l'agrandissement de l'exploitation en vue de l'installation de **Madame LONGUET Marianne** au sein de la société,

**Considérant** qu'au regard des critères définis par le SDREA sus-visé, le projet d'installation de **Madame LONGUET Marianne** est un projet d'installation aidée, à temps plein, en élevage spécialisé,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par le **GAEC ROUGELOUÉ**, le coefficient économique par actif après reprise est inférieur à 1,20,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande du **GAEC ROUGELOUÉ** relève d'un **rang 1**,

**Considérant** en conséquence, que la demande de **Monsieur BEAUCOUSIN Laurent** n'est pas prioritaire à celle du **GAEC ROUGELOUÉ** pour une surface de 29.24 ha,

## ARRETE

**Article 1 :** L'autorisation d'exploiter sollicitée par **Monsieur BEAUCOUSIN Laurent** pour la reprise d'une surface de 29.24 ha située à SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT **est refusée**.

**L'autorisation d'exploiter n'est pas accordée** pour les parcelles I605, I580, I346, I341, I340, I339, I338, I607, I608, I744, I746J, I746K, I746L, I342, I343, I345, I348, I350, I359, I361, I362, I363, I364, I365, I366, I373, I375, I376, I387, I388, I448A, I448Z, I450, I453, I579, I582, I747, I750, I751A, I751Z, I754, I756, I758, I761, I762, J29 situées à SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT.

**Article 2 :** La secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire et le maire de commune de SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à **Monsieur BEAUCOUSIN Laurent** et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à NANTES, le 10/07/25

Pour le préfet, et par délégation,  
Pour la directrice régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,  
La cheffe du Pôle  
Politiques Agricoles Transversales



Caroline RENOULT

**Voies et délais de recours :**

La présente décision peut, dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, faire l'objet d'un recours soit :

- auprès du préfet de la région (recours gracieux)
- auprès du ministre chargé de l'agriculture (recours hiérarchique)
- devant le tribunal administratif de Nantes (recours contentieux)

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de deux mois, utile pour saisir le tribunal administratif. Quand l'administration répond par un refus express, le délai de deux mois pour saisir le tribunal administratif court à partir de la réception de la lettre de refus.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2019-02-27-00001

01\_Rescrit\_DRAAF du 27 février 2019\_GAEC  
RENARD\_exonérant du dépôt d'une demande  
d'autorisation d'exploiter

PREFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE  
L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Service régional de l'Agriculture, de la Forêt et des Territoires

Affaire suivie par : P. BRIAND/O.GUIVARCH  
Courriel : ddt-sead-suc@mayenne.gouv.fr

Tél : 02 43 67 89 19

Le préfet de la Région Pays de la Loire,

Préfet de la Loire-Atlantique

à

**Monsieur le gérant**

**GAEC RENARD**

**Le Neubourg**

**53220 LARCHAMP**

Dossier : C53190120

**Objet : Contrôle des structures – Rescrit recevable.**  
N° AR : 1A 152 563 2818 1

Monsieur le gérant,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande de rescrit enregistrée le 14 février 2019 dans le cadre d'un agrandissement de votre exploitation.

Au regard des éléments que vous avez fournis à l'appui de votre demande, et considérant les articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est pas soumise à autorisation. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, **sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...)**.

En effet, compte-tenu de vos déclarations :

- votre demande porte la surface totale de votre exploitation à une surface inférieure à 45 hectares
- ce changement n'entraîne pas la reprise d'une parcelle située à plus de 10 km du siège d'exploitation
- vous êtes titulaire de la capacité professionnelle
- vous avez la qualité d'exploitant
- vous n'êtes pas pluriactif au sens de l'article L331-2 CRPM

Compte tenu des informations que vous indiquez dans votre demande de rescrit, je vous confirme que votre projet n'est pas soumis à autorisation préalable d'exploiter.

Néanmoins, je dois vous alerter sur deux points :

- si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité,

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire  
5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2  
Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01  
Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

- si vous souhaitez que votre projet puisse être étudié et comparé avec un éventuel projet concurrent sur les mêmes terres, vous devez nous transmettre un formulaire régional de demande d'autorisation d'exploiter dûment complété, sinon un concurrent pourrait obtenir une autorisation d'exploiter, et cela même s'il s'avérait qu'il n'est pas prioritaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

à Nantes, le **27 FEV. 2019**

Pour le Directeur Régional l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt,  
le Directeur Adjoint

**Hervé BRIAND**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire  
5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2  
Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01  
Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2025-07-10-00006

02\_Arrêté\_DRAAF\_C53250082-1 du 10 juillet  
2025\_EARL DU CHENE PERCE\_portant refus  
d'autorisation d'exploiter



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Arrêté n° 2025/DRAAF/C53250082-1  
Relatif à une demande d'autorisation d'exploiter**

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.331-1 à L.331-11 et R.331-1 à R.331-16 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L.312-1 et R.312-1 à R.312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R.313-1 à R.313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2024/DRAAF/575 du 28 novembre 2024 portant schéma directeur régional des exploitations agricoles de la région des Pays de la Loire (SDREA),
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2024/SGAR/DRAAF/472 du 26 septembre 2024 portant délégation de signature du préfet de la région des Pays de la Loire à Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,
- Vu** la décision 2025/DRAAF/n°07 du 4 février 2025 portant subdélégation de signature administrative,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ** enregistrée le 27/01/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER**, pour la reprise d'une surface de 10,56 ha située à SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER, précédemment mise en valeur par l'EARL ROUX FRANÇOIS,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par le **GAEC DE LA BERMONDIÈRE** enregistrée le 28/03/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **MONT-SAINT-JEAN**, pour la reprise d'une surface de 10,56 ha située à SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER, précédemment mise en valeur par l'EARL ROUX FRANÇOIS,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par **Monsieur DEWERE Allan** enregistrée le 04/04/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER**, pour la reprise d'une surface de 10,56 ha située à SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER, précédemment mise en valeur par l'EARL ROUX FRANÇOIS,
- Vu** l'avis émis le 22/04/2025 par la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne,
- Vu** l'arrêté n° 2025/DRAAF/C53250082 daté du 5 avril 2025 refusant à l'EARL DU CHENE PERCE l'autorisation d'exploiter une surface de 10,56 hectares pour les parcelles : D302, D303J, D303K, D305, D506, D589, D591, D599, D603 situées à SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER,

1 / 3

Tél : 02 72 74 71 50  
Mél : sreaf.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr  
DRAAF des Pays de la Loire, 5 rue Françoise Giroud – CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2

**Vu** le constat d'une erreur matérielle relative à la date de cet arrêté en ce qu'elle indique le 5 avril 2025 au lieu du 25 avril 2025,

**Considérant** que la demande de l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation, est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ**, le coefficient économique par actif du demandeur est supérieur à 1 avant reprise,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ** relève d'un **rang 8**,

**Considérant** que la demande du **GAEC DE LA BERMONDIERE** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par le **GAEC DE LA BERMONDIERE**, le coefficient économique par actif du demandeur est compris entre 0,70 et 1 avant reprise et inférieur à 1 après reprise,

**Considérant** en conséquence qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande du **GAEC DE LA BERMONDIERE** relève d'un **rang 7**,

**Considérant** que la demande de **Monsieur DEWERE Allan** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par **Monsieur DEWERE Allan**, le coefficient économique par actif du demandeur est compris entre 0,70 et 1 avant reprise et inférieur à 1 après reprise,

**Considérant** en conséquence qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de **Monsieur DEWERE Allan** relève d'un **rang 7**,

**Considérant** en conséquence, que la demande de l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ** n'est pas prioritaire à celles du **GAEC DE LA BERMONDIERE** et de **Monsieur DEWERE Allan** pour une surface de 10,56 ha,

## **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'arrêté n° 2025/DRAAF/C53250082 est abrogé et remplacé par la présente décision.

**Article 2** : L'autorisation d'exploiter sollicitée par l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ** pour la reprise d'une surface de 10,56 ha située à SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER **est refusée**.

**L'autorisation d'exploiter n'est pas accordée** pour les parcelles D302, D303J, D303K, D305, D506, D589, D591, D599, D603 situées à SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER

**Article 3 :** La secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire et le maire de commune de SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'**EARL DU CHÊNE PERCÉ** et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à NANTES, le 10 juillet 2025

Pour le préfet, et par délégation,  
Pour la directrice régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,

La cheffe du Pôle  
Politiques Agricoles Transversales



Caroline RENOULT

**Voies et délais de recours :**

La présente décision peut, dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, faire l'objet d'un recours soit :

- auprès du préfet de la région (recours gracieux)
- auprès du ministre chargé de l'agriculture (recours hiérarchique)
- devant le tribunal administratif de Nantes (recours contentieux)

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de deux mois, utile pour saisir le tribunal administratif. Quand l'administration répond par un refus express, le délai de deux mois pour saisir le tribunal administratif court à partir de la réception de la lettre de refus.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2019-07-11-00001

02\_Rescrit\_DRAAF du 11 juillet 2019\_MAXIME  
MINIER\_exonérant du dépôt d'une demande  
d'autorisation d'exploiter

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE  
L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service régional de l'Agriculture, de la Forêt et des Territoires

Affaire suivie par la DDTM de Loire-Atlantique  
par S.MALINGE / A. HARISMENDY / C.JOLLIVET  
Courriel : [ddtm-sea-is@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddtm-sea-is@loire-atlantique.gouv.fr)  
Tél. (uniquement le matin): 02 40 67 26 13 / 28 63 / 28 39  
Fax : 02 40 67 28 71

Le préfet de la Région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique  
à  
**Monsieur Maxime MINIER**  
**Rose Croix – La Paquelais**  
**44260 Vigneux de Bretagne**

Dossier : C44190301

**Objet** : Contrôle des structures – Demande de rescrit

N° AR :

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande de rescrit enregistrée le 6 juin 2019 dans le cadre de votre installation à titre individuel sur une surface de 12,42 hectares et 10 juments poulinière pour une activité de production de lait de jument.

Au regard des éléments et des informations que vous avez fournis à l'appui de votre demande, je constate que :

- la surface que vous envisagez de mettre en valeur n'excède pas le seuil fixé par le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles des Pays de la Loire,
- vous êtes titulaire de la capacité professionnelle,
- vous avez la qualité d'exploitant,
- vous n'êtes pas pluriactif au sens de l'article L331-2 du CRPM,
- la distance entre les terres reprises et votre siège d'exploitation est inférieure à 10 kilomètres.

Considérant les articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est donc pas soumise à autorisation préalable d'exploiter. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...).

Néanmoins je dois vous alerter sur deux points :

- si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité,
- si vous souhaitez que votre projet puisse être étudié et comparé avec un éventuel projet concurrent sur les mêmes terres, vous devez nous transmettre un formulaire régional de demande d'autorisation d'exploiter dûment complété, sinon un concurrent pourrait obtenir une autorisation d'exploiter, et cela même s'il s'avérait qu'il n'est pas prioritaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

à Nantes, le **11 JUL. 2019**

Pour le Directeur Régional l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt

le Directeur Adjoint

  
Herve BRIAND

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire  
5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2  
Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01  
Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2025-07-10-00007

03\_Arrêté\_ DRAAF\_C53250249 du 10 juillet  
2025\_EARL TREMULOT FREDERIC\_portant refus  
d'autorisation d'exploiter



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Arrêté n° 2025/DRAAF/C53250249  
Relatif à une demande d'autorisation d'exploiter**

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.331-1 à L.331-11 et R.331-1 à R.331-16 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L.312-1 et R.312-1 à R.312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R.313-1 à R.313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2024/DRAAF/575 du 28 novembre 2024 portant schéma directeur régional des exploitations agricoles de la région des Pays de la Loire (SDREA),
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2024/SGAR/DRAAF/472 du 26 septembre 2024 portant délégation de signature du préfet de la région des Pays de la Loire à Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,
- Vu** la décision 2025/DRAAF/n°07 du 4 février 2025 portant subdélégation de signature administrative,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par **l'EARL TREMULOT Frédéric** enregistrée le 23/05/25 dont le siège d'exploitation est situé à **CHATELAIN**, pour la reprise d'une surface de 8,26 ha située à GENNES-LONGUEFUYE,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par **Monsieur BRUNET Laurent** enregistrée le 04/06/25 dont le siège d'exploitation est situé à **GENNES-LONGUEFUYE**, pour la reprise d'une surface de 8,26 ha située à GENNES-LONGUEFUYE,
- Vu** l'avis émis le 01/07/25 par la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne,

**Considérant** que la demande de **l'EARL TREMULOT Frédéric** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation, est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par **l'EARL TREMULOT Frédéric**, le coefficient économique par actif du demandeur est supérieur à 1 avant reprise,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de **l'EARL TREMULOT Frédéric** relève d'un **rang 8**,

**Considérant** que la demande de **Monsieur BRUNET Laurent** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation, est inférieure à 10 km par voie publique,

5 rue Françoise Giroud  
CS 67516 - 44 275 NANTES cedex 2  
Tél : 02 72 74 70 10  
Mél : direction.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par Monsieur BRUNET Laurent, le coefficient économique par actif du demandeur est supérieur à 1 avant reprise,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de Monsieur BRUNET Laurent relève d'un **rang 8**,

**Considérant** que les demandes de **l'EARL TREMULOT Frédéric** et de **Monsieur BRUNET Laurent** ont pour objet des agrandissements de même rang de priorité, au regard de l'ordre de priorité du SDREA des Pays de la Loire sus-visé,

**Considérant** que la différence entre les coefficients économiques par actif avant reprise de l'EARL TREMULOT Frédéric (1,99) et de l'exploitation de Monsieur BRUNET Laurent (1,08), est supérieure à 0,15, et que la dimension économique avant reprise de l'EARL TREMULOT Frédéric est supérieure à celle de l'exploitation de Monsieur BRUNET Laurent,

**Considérant** en conséquence, que la demande de **l'EARL TREMULOT Frédéric** n'est pas prioritaire à celle de **Monsieur BRUNET Laurent** pour une surface de 8,26 ha,

## ARRETE

**Article 1 :** L'autorisation d'exploiter sollicitée par **l'EARL TREMULOT Frédéric** pour la reprise d'une surface de 8,26 ha située à GENNES-LONGUEFUYE **est refusée**.

**L'autorisation d'exploiter n'est pas accordée** pour la parcelle D446 située à GENNES-LONGUEFUYE.

**Article 2 :** La secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire et le maire de commune de GENNES-LONGUEFUYE sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à **l'EARL TREMULOT Frédéric** et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à NANTES, le 10 juillet 2025

Pour le préfet, et par délégation,  
Pour la directrice régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,  
La cheffe du Pôle  
Politiques Agricoles Transversales



Caroline RENOULT

**Voies et délais de recours :**

La présente décision peut, dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, faire l'objet d'un recours soit :

- auprès du préfet de la région (recours gracieux)
- auprès du ministre chargé de l'agriculture (recours hiérarchique)
- devant le tribunal administratif de Nantes (recours contentieux)

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de deux mois, utile pour saisir le tribunal administratif. Quand l'administration répond par un refus express, le délai de deux mois pour saisir le tribunal administratif court à partir de la réception de la lettre de refus.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2019-07-13-00001

03\_Rescrit\_DRAAF du 13 juillet  
2019\_ZULIANI\_exonérant du dépôt d'une  
demande d'autorisation d'exploiter

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le **23 JUIL. 2019**

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service régional de l'économie agricole et des filières

Affaire suivie par la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES DE MAINE-ET-LOIRE  
par : Emilie BRAULT - Nathalie BARON

Tél. 02 41 86 64 00 (les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30)

accueil uniquement sur rendez-vous

Courriel : [ddt-control-structures@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-control-structures@maine-et-loire.gouv.fr)

**Objet : Contrôle des structures – Demande de rescrit**

**Dossier : C49190495**

Le préfet de la Région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique  
à

**Monsieur Florian ZULIANI**  
**6 route des Fontaines**  
**49650 BRAIN-SUR-ALLONNES**

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande de rescrit enregistrée le 18/07/2019 dans le cadre de votre installation.

Au regard des éléments et des informations que vous avez fournis à l'appui de votre demande, je constate que vous avez la capacité professionnelle, la qualité d'exploitant, que vous n'êtes pas pluriactif au sens de l'article L331-2 du CRPM et que la surface pondérée de votre exploitation est inférieure à 45ha.

Considérant les articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est donc pas soumise à autorisation préalable d'exploiter. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, **sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...)**.

Néanmoins je dois vous alerter sur deux points :

- si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité,
- si vous souhaitez que votre projet puisse être étudié et comparé avec un éventuel projet concurrent sur les mêmes terres, vous devez nous transmettre un formulaire régional de demande d'autorisation d'exploiter dûment complété, sinon un concurrent pourrait obtenir une autorisation d'exploiter, et cela même s'il s'avérait qu'il n'est pas prioritaire.

Conformément à l'article R. 331-16 du CRPM, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture région des Pays de la Loire et affiché en mairie de la commune où sont situés les biens sollicités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt,  
le Directeur Adjoint

  
Arnaud MILLEMANN

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire  
5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2  
Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01  
Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2025-07-10-00008

04\_Arrêté\_DRAAF\_C53250120 du 10 juillet  
2025\_EARL DE LA TOUCHE GUILLET portant  
autorisation partielle d'exploiter



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Arrêté n° 2025/DRAAF/C53250120  
Relatif à une demande d'autorisation d'exploiter**

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.331-1 à L.331-11 et R.331-1 à R.331-16 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L.312-1 et R.312-1 à R.312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R.313-1 à R.313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2024/DRAAF/575 du 28 novembre 2024 portant schéma directeur régional des exploitations agricoles de la région des Pays de la Loire (SDREA),
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2024/SGAR/DRAAF/472 du 26 septembre 2024 portant délégation de signature du préfet de la région des Pays de la Loire à Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,
- Vu** la décision 2025/DRAAF/n°07 du 4 février 2025 portant subdélégation de signature administrative,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par l'**EARL DE LA TOUCHE GUILLET** enregistrée le 14/02/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **COSSÉ-LE-VIVIEN**, pour la reprise d'une surface de 33,71 ha située à COSSÉ-LE-VIVIEN, précédemment mise en valeur par Monsieur POIRIER Hervé,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par le **GAEC VALLEAUNAY** enregistrée le 03/03/2025 dont le siège d'exploitation est situé à **COSSÉ-LE-VIVIEN**, pour la reprise d'une surface de 20,30 ha située à COSSÉ-LE-VIVIEN, précédemment mise en valeur par Monsieur POIRIER Hervé,
- Vu** l'avis émis le 01/07/2025 par la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne,

**Considérant** que la demande de l'**EARL DE LA TOUCHE GUILLET** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par l'**EARL DE LA TOUCHE GUILLET**, le coefficient économique par actif du demandeur est compris entre 0,70 et 1 avant reprise et inférieur à 1 après reprise,

**Considérant** en conséquence qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de l'EARL DE LA TOUCHE GUILLET relève d'un **rang 7**,

**Considérant** que la demande du **GAEC VALLEAUNAY** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par le GAEC VALLEAUNAY, le coefficient économique par actif de l'exploitation est inférieur à 0,70 avant reprise, et inférieur à 1 après reprise,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande du GAEC VALLEAUNAY relève d'un **rang 4**,

**Considérant** en conséquence, que la demande de l'EARL DE LA TOUCHE GUILLET n'est pas prioritaire à celle du **GAEC VALLEAUNAY** pour une surface de 20,30 ha,

**Considérant** que les parcelles K193, K192, K200, K263J, K263K, K268, K269, K499, ZN16 situées à COSSÉ-LE-VIVIEN sollicitées par l'EARL DE LA TOUCHE GUILLET ne font l'objet d'aucune autre demande concurrente,

## ARRETE

**Article 1** : L'autorisation d'exploiter sollicitée par l'EARL DE LA TOUCHE GUILLET pour la reprise d'une surface de 33,71 ha située à COSSÉ-LE-VIVIEN **est acceptée partiellement**.

Liste des parcelles autorisées : K193, K192, K200, K263J, K263K, K268, K269, K499, ZN16 situées à COSSÉ-LE-VIVIEN.

**L'autorisation d'exploiter n'est pas accordée** pour les parcelles J63, J64, J65, J66, J67, J68, J69, J308, J319, J320, K182, K183, K187, K188, K194, K195, K196, K242, K245, K264, K265, K267, K270 situées à COSSÉ-LE-VIVIEN,

**Article 2** : Cette autorisation est périmée si le fonds n'a pas été mis en culture avant l'expiration de l'année culturale qui suit la date de notification. Si le fonds est loué, l'année culturale à prendre en considération est celle qui suit le départ effectif du preneur sauf si la situation du demandeur au regard des dispositions du code rural est modifié.

**Article 3** : La secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire et le maire de commune de COSSÉ-LE-VIVIEN sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'**EARL DE LA TOUCHE GUILLET** et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à NANTES, le 10/07/25

Pour le préfet, et par délégation,  
Pour la directrice régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,  
La cheffe du Pôle  
Politiques Agricoles Transversales



Caroline RENOULT

**Voies et délais de recours :**

La présente décision peut, dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, faire l'objet d'un recours soit :

- auprès du préfet de la région (recours gracieux)
- auprès du ministre chargé de l'agriculture (recours hiérarchique)
- devant le tribunal administratif de Nantes (recours contentieux)

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de deux mois, utile pour saisir le tribunal administratif. Quand l'administration répond par un refus express, le délai de deux mois pour saisir le tribunal administratif court à partir de la réception de la lettre de refus.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2019-07-18-00001

04\_Rescrit\_DRAAF du 18 juillet 2019\_JEAN MARC  
CHEVREUX\_exonérant du dépôt d'une demande  
d'autorisation d'exploiter

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service régional de l'économie agricole et des filières

Affaire suivie par la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES DE MAINE-ET-LOIRE  
par : Emilie BRAULT - Nathalie BARON

Tél. 02 41 86 64 00 (les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30)

accueil uniquement sur rendez-vous

Courriel : [ddt-controle-structures@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-controle-structures@maine-et-loire.gouv.fr)

Nantes, le 18 JUIL. 2019

Le préfet de la Région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique  
à  
**Monsieur Jean-Marc CHEVREUX**  
**3 rue du Pilon**  
**49430 MONTIGNE-LES-RAIRIES**

**Objet : Contrôle des structures – Demande de rescrit**

**Dossier : C49190418**

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande de rescrit enregistrée le 28/06/2019 dans le cadre de l'agrandissement de votre exploitation.

Au regard des éléments et des informations que vous avez fournis à l'appui de votre demande, je constate que vous avez la capacité professionnelle, la qualité d'exploitant agricole, que vous n'êtes pas pluri-actif au sens de l'article L331-2 du CRPM et que la surface pondérée de votre exploitation est inférieure à 45ha.

En application des dispositions des articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable d'exploiter. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...).

Néanmoins je dois vous alerter sur deux points :

- si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité,
- si vous souhaitez que votre projet puisse être étudié et comparé avec un éventuel projet concurrent sur les mêmes terres, vous devez nous transmettre un formulaire régional de demande d'autorisation d'exploiter dûment complété, sinon un concurrent pourrait obtenir une autorisation d'exploiter, et cela même s'il s'avérait qu'il n'est pas prioritaire.

Conformément à l'article R. 331-16 du CRPM, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture région des Pays de la Loire et affiché en mairie de la commune où sont situés les biens sollicités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt,  
le Directeur Adjoint

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire  
5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2  
Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01  
Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 18 JUL. 2019

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service régional de l'économie agricole et des filières

Affaire suivie par la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES DE MAINE-ET-LOIRE  
par : Emilie BRAULT - Nathalie BARON

Tél. 02 41 86 64 00 (les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30)

accueil uniquement sur rendez-vous

Courriel : [ddt-controle-structures@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-controle-structures@maine-et-loire.gouv.fr)

Le préfet de la Région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique  
à  
**Madame Stéphanie DEBOUT**  
**6 rue de la Touche**  
**FAYE D'ANJOU**  
**49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON**

**Objet : Contrôle des structures – Demande de rescrit**

**Dossier : C49190475**

Madame,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande de rescrit enregistrée le 01/07/2019 dans le cadre de votre installation.

Au regard des éléments et des informations que vous avez fournis à l'appui de votre demande, je constate que vous avez la capacité professionnelle, la qualité d'exploitante agricole, que vous n'êtes pas pluri-active au sens de l'article L331-2 du CRPM et que la surface pondérée de votre exploitation est inférieure à 45ha.

En application des dispositions des articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable d'exploiter. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...).

Néanmoins je dois vous alerter sur deux points :

- si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité,
- si vous souhaitez que votre projet puisse être étudié et comparé avec un éventuel projet concurrent sur les mêmes terres, vous devez nous transmettre un formulaire régional de demande d'autorisation d'exploiter dûment complété, sinon un concurrent pourrait obtenir une autorisation d'exploiter, et cela même s'il s'avérait qu'il n'est pas prioritaire.

Conformément à l'article R. 331-16 du CRPM, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture région des Pays de la Loire et affiché en mairie de la commune où sont situés les biens sollicités.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt,  
le Directeur Adjoint

Hervé BRIAND

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire

5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2

Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01

Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service régional de l'économie agricole et des filières

Affaire suivie par la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES DE MAINE-ET-LOIRE  
par : Emilie BRAULT - Nathalie BARON

Tél. 02 41 86 64 00 (les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30)

accueil uniquement sur rendez-vous

Courriel : [ddt-controle-structures@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-controle-structures@maine-et-loire.gouv.fr)

Nantes, le

18 JUL. 2019

Le préfet de la Région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique  
à

**EARL ASSERAY**

**La Raterie**

**VAUCHRETIEN**

**49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE**

**Objet : Contrôle des structures – Demande de rescrit**

**Dossier : C49190474**

Madame, Messieurs,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande de rescrit enregistrée le 19/06/2019 dans le cadre de l'installation de Madame Aurélie ASSERAY au sein de l'EARL ASSERAY.

Au regard des éléments et des informations que vous avez fournis à l'appui de votre demande, je constate que Madame Aurélie ASSERAY a la capacité professionnelle, la qualité d'exploitante agricole, qu'elle n'est pas pluri-active au sens de l'article L331-2 du CRPM et qu'elle n'apporte pas de surfaces supplémentaires à l'EARL ASSERAY.

En application des dispositions des articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable d'exploiter. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, **sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...)**.

Néanmoins je dois vous alerter sur deux points :

- si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité,
- si vous souhaitez que votre projet puisse être étudié et comparé avec un éventuel projet concurrent sur les mêmes terres, vous devez nous transmettre un formulaire régional de demande d'autorisation d'exploiter dûment complété, sinon un concurrent pourrait obtenir une autorisation d'exploiter, et cela même s'il s'avérait qu'il n'est pas prioritaire.

Conformément à l'article R. 331-16 du CRPM, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture région des Pays de la Loire et affiché en mairie de la commune où sont situés les biens sollicités.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt



Hervé BRIAND

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire

5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2

Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01

Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2025-07-10-00009

05\_Arrêté\_DRAAF\_C53250224 du 10 juillet  
2025\_EARL DE LA VOIE ROMAINE portant  
autorisation d'exploiter



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

**Arrêté n° 2025/DRAAF/C53250224  
Relatif à une demande d'autorisation d'exploiter**

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.331-1 à L.331-11 et R.331-1 à R.331-16 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L.312-1 et R.312-1 à R.312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R.313-1 à R.313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2024/DRAAF/575 du 28 novembre 2024 portant schéma directeur régional des exploitations agricoles de la région des Pays de la Loire (SDREA),
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2024/SGAR/DRAAF/472 du 26 septembre 2024 portant délégation de signature du préfet de la région des Pays de la Loire à Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,
- Vu** la décision 2025/DRAAF/n°07 du 4 février 2025 portant subdélégation de signature administrative,
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter déposée par l'**EARL DE LA VOIE ROMAINE** enregistrée le 14/05/25 dont le siège d'exploitation est situé à **SAINT-MICHEL-DE-LA-ROE**, pour la reprise d'une surface de 20,19 ha située à LA ROE et SAINT-MICHEL-DE-LA-ROE, précédemment mise en valeur par l'EARL BEL AIR,
- Vu** l'autorisation d'exploiter obtenue le 19/12/24 par l'**EARL DE LA BLOHINIÈRE** dont le siège d'exploitation est situé à **FONTAINE-COUVERTE**, pour la reprise d'une surface de 21,45 ha située à LA ROE et SAINT-MICHEL-DE-LA-ROE, précédemment mise en valeur par l'EARL BEL AIR,
- Vu** l'avis émis le 01/07/25 par la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne,

**Considérant** que la demande de l'**EARL DE LA VOIE ROMAINE** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par l'**EARL DE LA VOIE ROMAINE**, le coefficient économique par actif de l'exploitation est inférieur à 0,70 avant reprise, et supérieur à 1 après reprise,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande de l'EARL DE LA VOIE ROMAINE relève d'un **rang 4** pour la reprise d'une surface permettant d'atteindre un coefficient économique par actif de 1 après reprise, et d'un **rang 8** pour la reprise du reste de la surface sollicitée,

**Considérant** que la demande du **GAEC DE LA BLOHINIÈRE** a pour objet l'agrandissement de son exploitation,

**Considérant** que la distance entre les parcelles sollicitées et le siège d'exploitation, est inférieure à 10 km par voie publique,

**Considérant** qu'au regard des moyens de production et de main d'œuvre déclarés par le GAEC DE LA BLOHINIÈRE, le coefficient économique par actif du demandeur est supérieur à 1 avant reprise,

**Considérant** en conséquence, qu'au regard de l'ordre de priorité défini par le SDREA sus-visé, la demande du GAEC DE LA BLOHINIÈRE relève d'un **rang 8**,

**Considérant** que les demandes de l'EARL DE LA VOIE ROMAINE (en partie) et du **GAEC DE LA BLOHINIÈRE**, ont pour objet des agrandissements de même rang de priorité, au regard de l'ordre de priorité du SDREA des Pays de la Loire sus-visé,

**Considérant** que la différence entre les coefficients économiques par actif de l'EARL DE LA VOIE ROMAINE après reprise d'une surface permettant d'atteindre un coefficient économique par actif de 1 et avant reprise du reste de la surface sollicitée, et celui avant reprise du GAEC DE LA BLOHINIÈRE (1,61), est supérieure à 0,15, et que la dimension économique du l'EARL DE LA VOIE ROMAINE est inférieure à celle du GAEC DE LA BLOHINIÈRE,

**Considérant** en conséquence, que la demande de l'EARL DE LA VOIE ROMAINE est prioritaire à celle du **GAEC DE LA BLOHINIÈRE** pour une surface de 20,19 ha,

## ARRETE

**Article 1** : L'autorisation d'exploiter sollicitée par l'EARL DE LA VOIE ROMAINE pour la reprise d'une surface de 20,19 ha située à LA ROE et SAINT-MICHEL-DE-LA-ROE **est acceptée**.

Liste des parcelles autorisées :

D165 située à LA ROE,  
ZB6K, ZB6J, ZB14, ZB25J, ZB25K situées à SAINT-MICHEL-DE-LA-ROE.

**Article 2** : Cette autorisation est périmée si le fonds n'a pas été mis en culture avant l'expiration de l'année culturale qui suit la date de notification. Si le fonds est loué, l'année culturale à prendre en considération est celle qui suit le départ effectif du preneur sauf si la situation du demandeur au regard des dispositions du code rural est modifié.

**Article 3 :** La secrétaire générale aux affaires régionales des Pays de la Loire, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire et les maires des communes de LA ROE et SAINT-MICHEL-DE-LA-ROE sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié l'**EARL DE LA VOIE ROMAINE** et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à NANTES, le 10 juillet 2025

Pour le préfet, et par délégation,  
Pour la directrice régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,  
La cheffe du Pôle  
Politiques Agricoles Transversales



Caroline RENOULT

**Voies et délais de recours :**

La présente décision peut, dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, faire l'objet d'un recours soit :

- auprès du préfet de la région (recours gracieux)
- auprès du ministre chargé de l'agriculture (recours hiérarchique)
- devant le tribunal administratif de Nantes (recours contentieux)

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de deux mois, utile pour saisir le tribunal administratif. Quand l'administration répond par un refus express, le délai de deux mois pour saisir le tribunal administratif court à partir de la réception de la lettre de refus.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

R52-2019-07-25-00001

05\_Rescrit\_DRAAF du 25 juillet 2019\_DANIEL  
ELSA\_exonérant du dépôt d'une demande  
d'autorisation d'exploiter



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service régional de l'économie agricole et des filières

Affaire suivie par la DDTM de Loire-Atlantique  
par S MALINGE / A. HARISMENDY / C JOLLIVET  
Courriel : [ddtm-sea-is@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddtm-sea-is@loire-atlantique.gouv.fr)  
Tél. (uniquement le matin): 02.40.67.26.13 / 28.63 / 28.39  
Fax : 02.40.67.28.71

Le Préfet de la région Pays de la Loire,  
Préfet de la Loire-Atlantique  
à

Madame DANIEL Elsa  
200 RUE DE LA HAUTE MEILLERAIE  
VARADES  
44 370 LOIREAUXENCE

**Objet : Contrôle des structures – Rescrit recevable.**

Madame,

Vous avez déposé auprès de mes services le 15 juillet 2019 une demande de rescrit dans le cadre de votre installation à titre individuel sur une surface de 0,7812 hectares.

Selon les informations que vous m'avez communiquées, je constate que toutes les conditions prévues par l'article L331-2-I du code rural et de la pêche maritime (CRPM) sont remplies.

En effet, au regard des éléments et des informations que vous avez fournis à l'appui de votre demande, je constate que :

- la surface que vous envisagez de mettre en valeur n'excède pas le seuil fixé par le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles des Pays de la Loire,
- vous êtes titulaire de la capacité professionnelle,
- vous avez la qualité d'exploitant,
- vous n'êtes pas pluriactif au sens de l'article L331-2 du CRPM,
- la distance entre les terres reprises et votre siège d'exploitation est inférieure à 10 kilomètres.

Considérant les articles L331-1 à L331-15 et R331-1 à R331-15 du code rural et de la pêche maritime, votre demande n'est donc pas soumise à autorisation préalable d'exploiter. Vous pouvez donc exploiter les terres concernées sans autorisation préalable, sous réserve d'être en possession d'un droit de jouissance (bail, acte de vente, acte de donation ...).

Néanmoins je dois vous alerter sur un point : si vous avez omis de déclarer certains éléments qui sont de nature à soumettre votre projet à autorisation d'exploiter, vous prenez le risque d'exploiter dans l'illégalité.

Compte-tenu de ces éléments, je considère que votre demande est recevable et je procède à son enregistrement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Nantes, le **25 JUL. 2019**

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt,  
le Directeur Adjoint

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire  
5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – 44275 NANTES Cedex 2  
Téléphone : 02 72 74 70 00 – Télécopie : 02 72 74 70 01  
Internet : [www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)